PrÉsidence

de la Paris, le 24 septembre 2014

République

NOTE

 à Monsieur le Président de la République

 ----

s/c de Monsieur le Secrétaire General

***Objet : A quoi l’opinion est-elle prête concernant les allocations familiales ?***

* Après le temps de travail, **les allocations sociales sont le deuxième sujet sur lequel les Français se disent aujourd’hui « *prêts à faire des efforts* »** *(question SIG sur les réformes)*.

**Vu en plan large, c’est aussi la conséquence d’une solidarité qui se brise**. Les séries longues montrent un phénomène de rupture : après être restée relativement stable pendant près de 30 ans, l’opinion s’est entièrement retournée en quelques années concernant l’aide aux familles : la proportion de Français qui pensent que ces aides sont suffisantes est passée de 31% en 2008 à 63% aujourd’hui (+32 points).

Les aides aux familles beaucoup moins populaires (en%)

« Les familles qui ont des enfants touchent des prestations (les prestations familiales) destinées à les aider. Pensez-vous que cette aide est globalement… ? »

Source : CRÉDOC, enquêtes « Conditions de vie et aspirations»

Ce renversement est le résultat de plusieurs facteurs : remise en cause généralisée des systèmes de redistribution (vus comme injustes et inefficaces) ; exaspération fiscale ; conviction que les aides sociales ne peuvent plus être aussi généreuses que par le passé dans un contexte de crise.

* Dans le détail, **les demandes de réforme se concentrent surtout sur des mesures de plafonnement ou de mise sous condition de ressources**. Plusieurs propositions avaient été testées au premier semestre 2013 *(Ifop pour le JDD ; Harris Interactive pour LCP ; CSA pour BFM-TV)*. Il en ressortait en particulier :
* **74% des Français se disent favorables à « *un plafonnement des allocations familiales qui consisterait à les moduler selon les revenus de chaque famille* »**, dont 70% de ceux qui ont des enfants au foyer. Les **classes moyennes** approuvent cette idée (75% d’approbation des professions intermédiaires ; 71% des employés) ; la **gauche** y est favorable à 83%, la droite à 66%.
* La proposition de **« *restreindre leur distribution sous conditions de ressources, alors qu'elles sont actuellement versées à tous les foyers sans distinction de revenu* » recueille 73% d’avis positif**. Les classes moyennes y sont nettement favorables : 75% de ceux qui ont un revenu net jusqu’à 3500€ l’approuvent. Les sondés dans la tranche de revenu comprise entre 3500 et 5000 € nets mensuels soutiennent encore la mesure (à 59%). Seuls ceux qui gagnent **plus de 5000 € par mois** commencent à décrocher (48% favorables).

L’Ifop, avec une question un peu plus compliquée, obtient des résultats proches(« *Introduire une condition de ressources pour les allocations familiales, c’est-à-dire qu’au-delà d’un certain niveau de revenu dans un foyer les allocations familiales ne seraient plus versées ou que leur montant serait réduit* ») : 66% d’approbation, dont 69% des professions intermédiaires.

Ces mesures sont **particulièrement appréciées par les sympathisants de gauche : près de 80%**, contre 60% pour les des sympathisants de droite.

* **« *Geler leur revalorisation pour les plus hauts revenus* » recueille 79% de soutiens** (81% pour les foyers avec enfants). L’effritement du soutien à mesure que les revenus augmentent reste faible : 69% de ceux qui gagnent entre 3500 et 5000 € mensuels y sont favorables ; 64% de ceux dont le revenu est supérieur à 5000 € net.
* **En revanche, les Français ne sont pas prêts à payer plus**. **« *Fiscaliser les allocations en les intégrant dans les revenus du foyer soumis aux impôts* »** ne recueille que 44% d’approbation contre 55% d’opposition.

**Le lien entre approbation et revenus du foyer est ici inverse** que pour la mise sous condition de ressource : les plus défavorisés se disent massivement opposés (27% de ceux qui gagnent moins de 1200 € par mois - pourtant non assujettis à l’IR… - soutiennent cette proposition) ; en revanche les plus aisés l’acceptent davantage (48% de ceux qui gagnent plus de 5000 €, soit pour cette tranche le même taux d’approbation que la mise sous conditions de ressources).

* Mais si le soutien aux aides financières s’estompe, **la volonté de fournir des services pour aider les familles persiste** : ainsi **78% des Français pensent qu’il faut « *privilégier les aides en nature plutôt que les aides monétaires* »**. Là aussi l’évolution, quoi que plus régulière, est nette : en 1999, 49% des Français préféraient les aides en espèce, 53% les aides en nature.

Aujourd’hui, **les services** (places en crèche etc.) ou la préservation des **droits** (congés maternité) sont sans doute **plus importants pour l’opinion que l’octroi de prestations monétaires**.

 Adrien ABECASSIS